



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

Message de votre Président d'élection
Monsieur Sylvain Langlais

Le 27 juillet 2017,

Message à l'attention de tous les citoyens et citoyennes qui viendront aux urnes pour les élections municipales du 5 novembre 2017.

De par la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, j'ai été nommé d'office par le directeur général des élections, à titre de président d'élection pour la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain.

Ce poste vient d'office avec le rôle de directeur général de votre municipalité, et n'est nullement attribué par le conseil municipal. Sachez que toutes les tâches afférentes au titre de président d'élection ne relèvent en aucun cas des élus en place ou des futurs candidats.

La période de réception des candidatures arrive à grands pas, et je tiens à assurer à tous les citoyens et citoyennes, mais plus encore, à tous ceux et celles qui comme moi, se passionnent pour la vie municipale et se porteront comme candidats ou candidates, que j'exécuterai ma tâche avec toute l'impartialité exigée!

Sachez que je demeure, disponible sur rendez-vous, afin de vous informer sur les différentes procédures à suivre et à respecter, tant à titre de citoyens que de candidats.

Mon rôle est de veiller au respect de la Loi sur les élections et référendums des municipalités. Je me dois d'agir en "chef d'orchestre" auprès du personnel électoral, et de voir au bon déroulement des étapes menant à la proclamation de vos futurs élus.

Il est aussi de mon devoir de vulgariser les nombreuses normes à suivre à ceux qui en feront la demande. Tout comme pour mon poste de directeur général / secrétaire-trésorier, mon rôle n'est pas décisionnel, mais bien exécutif et consiste à faire appliquer les règles établies.

Je vous remercie d'avoir pris ces quelques minutes, pour lire ce communiqué.

Le respect des Lois, l'application des normes de façon équitable, voilà ce que je vous propose tout au long de ce processus électoral de 2017!
